

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de S. AKREMI, Conseiller communal, relative à la propreté et des espaces verts non-entretenus de la commune.

S. AKREMI donne lecture du texte suivant :

S. AKREMI geeft lezing van de volgende tekst:

Aujourd'hui, je souhaite attirer votre attention sur un sujet qui concerne tous les habitants d'Anderlecht : la propreté de notre commune.

Soyons clairs : l'état de propreté de certains quartiers est tout simplement préoccupant. Et je sais, Monsieur l'Échevin, que ce n'est pas une mission facile.

D'ailleurs, je lance le défi à n'importe quel parti politique ici présent : prenez cette compétence en main et essayez d'obtenir des résultats irréprochables.

Car oui, c'est l'une des plus belles missions de service public... mais aussi l'une des plus sensibles.

Tout le monde a un avis sur la propreté. Que l'on ait 8 ans ou 80 ans, c'est simple : c'est propre ou ça ne l'est pas. Et franchement, nos habitants ne se soucient pas de savoir si c'est la Région ou la Commune qui est responsable.

Mais ce qu'ils veulent surtout, ce sont des solutions. Pas des demi-mesures.

Ces derniers mois, j'ai reçu de nombreuses plaintes de riverains. Ils dénoncent le manque d'entretien de plusieurs rues.

Pas une, pas deux... mais plusieurs rues où les balayeurs ne passent plus. Les espaces verts aussi sont laissés à l'abandon. Des haies non taillées, des herbes hautes, des buissons envahissants.

Et cela entraîne de vrais problèmes pour la vie quotidienne :

- Des cachettes potentielles pour des trafiquants,
- Des zones où la prostitution s'installe,
- Une prolifération de fouines qui deviennent nuisibles,
- Des dégâts pour les animaux domestiques,
- Et des problèmes de visibilité pour les voitures dans certaines rues.

Et malgré des mails envoyés à vos services, Monsieur l'Échevin, beaucoup de citoyens n'ont reçu aucune réponse concrète.

Je ne vais pas dresser ici la liste complète des problèmes, ce serait trop long. Mais une chose est claire : il y a un vrai malaise, et il faut y répondre.

Je vous pose donc les questions suivantes :

1. Quelles actions concrètes sont mises en place pour maintenir la propreté des rues et des espaces verts ?
2. Combien de balayeurs sont affectés à la Commune, et comment sont-ils répartis par quartier ?
3. Quelles sont les campagnes de sensibilisation prévues ou en cours ?
4. Comment un habitant peut-il signaler un problème de propreté, et dans quels délais ce signalement est-il traité ?
5. Quels projets sont en cours pour améliorer durablement la propreté et l'environnement à Anderlecht ?
6. Quelles relations entretient-on avec « Bruxelles Propreté » ? Y a-t-il une coordination claire ?
7. Existe-t-il un planning de nettoyage partagé avec eux ?
8. Enfin, quand allons-nous enfin élaguer et entretenir sérieusement nos espaces verts ?

Merci pour vos réponses, et surtout, merci de prendre ce sujet à cœur. Parce que c'est du quotidien qu'il s'agit. Et c'est dans le quotidien que se joue aussi la qualité de vie de nos concitoyens.

Monsieur l'Echevin VANDYCK donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen VANDYCK geeft lezing van het volgend antwoord:

Monsieur AKREMI, permettez-moi d'abord de dire ceci : je ne fuis jamais les questions, encore moins quand elles concernent la propreté de notre commune. C'est l'un des ciments du « vivre-ensemble » car chaque papier à terre, chaque dépôt clandestin, chaque sac abandonné est perçu comme une faute collective, voire une trahison du quotidien. Mais elle est surtout une compétence qui demande une vision, une rigueur et une organisation interne au département sans faille.

Or pendant les six premiers mois de mon échevinat, j'ai connu une direction absente, écartée dès mon entrée en fonction, et un sous-directeur absent jusqu'à tout récemment. Pendant près de six mois, j'ai donc assumé la coordination d'un des services les plus lourds de la Commune, avec mon cabinet, sans encadrement

opérationnel supérieur, malgré un effort incroyable des différents responsables de services que je remercie encore.

J'ai refusé les solutions absurdes qu'on m'a proposé : faire porter à un responsable l'équivalent de deux ETP, par exemple. Ce n'est pas ma conception du service public. Et aujourd'hui encore, les postes indispensables au recrutement ne sont pas ouverts. Une situation que je déplore, et que je continue à signaler avec fermeté.

Et pourtant, malgré tout cela, nous avons maintenu un niveau d'intervention de qualité, dans un contexte dégradé. Cela n'a été possible que grâce à la mobilisation sur le terrain des agents, et à une gestion de crise que j'ai assumée avec volonté.

Voici les actions concrètes que nous menons, au quotidien, avec les moyens disponibles:

- Le renfort nettoyage après le passage du service « Espaces verts ».
- Balayage journalier des voiries dans les 11 zones « LISA ».
- Vidange systématique des corbeilles publiques (7/7).
- Évacuation des dépôts clandestins (meubles, matelas, bonbonnes de gaz, gravats, déchets de chantier, etc.).
- Opérations "Rue nette" et "Quartiers nets", avec nettoyage intensif, coordination inter-services et verbalisation.
- Mini-Recyparks mensuels, Recyparks Mobiles avec « ABP » deux fois par an.
- Équipe week-end active pour le balayage, la vidange et les déchets urgents.
- Nettoyage après événements (marchés, fêtes, matchs « RSCA »).
- Curage des avaloirs.
- Enlèvement de matériels divers (campements, chantiers, mobilier déposé, etc.).

Tout cela est réalisé sans relâche. Mais il faut être lucide : dans certains quartiers, une rue nettoyée le matin est déjà souillée le soir. Ce n'est donc plus une question de service, mais de comportement. C'est à cela que je me concentre à présent.

Durant la législature précédente, on a multiplié les campagnes de sensibilisation. Flyers, affiches, slogans... et peu de sanctions. On a créé un climat où l'on pensait qu'il suffisait de parler pour faire changer les choses.

Résultat ? Une banalisation des comportements inciviques. Déposer un ensemble de meubles de salon dans la rue, aujourd'hui, est presque devenu une habitude. On appelle même le service pour venir la chercher le lendemain, sans remords, sans aucune gêne.

J'ai décidé de rompre avec cette illusion. Aujourd'hui, j'articule ma politique autour de trois axes :

- Visibilité de l'action sur le terrain.
- Pragmatisme logique.
- Sanction à la hauteur des incivilités.

Et je vais plus loin : je réclame 2.000 caméras intelligentes sur le territoire communal. Pas pour surveiller, mais pour dissuader les pollueurs. Pour responsabiliser. Pour rétablir un minimum de respect du collectif.

La gestion du cadre de vie, est une organisation militaire (l'équivalent de 270 ETP). Elle n'admet pas le hasard. Or, à l'heure actuelle, plusieurs postes sont vacants, gelés administrativement. Les agents travaillent déjà au-delà du raisonnable.

On me propose d'étirer les responsabilités, de mutualiser les fonctions. Mais je refuse qu'un responsable devienne un robot multitâche. Je continuerai à me battre pour l'ouverture des postes nécessaires.

Sur le terrain, les difficultés sont nombreuses :

- Scooters, trottinettes et vélos mal garés qui empêchent tout passage fluide, forçant nos agents à des détours pénibles, parfois à porter les équipements à la main sur plusieurs dizaines de mètres. Dans certains quartiers, leur accumulation anarchique rend même le passage totalement impossible. Nous avons donc dans ce nouveau règlement taxe, la possibilité d'enlever ces trottinettes, vélos, etc.
- Vieux revêtements en pavés déformés qui, en plus de ralentir la progression des machines, occasionnent aussi des risques de blessures pour les agents.
- Voiries surchargées par le stationnement sauvage ou non réglementé, empêchant l'accès aux zones vertes, aux caniveaux ou même aux avaloirs.
- Trottoirs inaccessibles, notamment en raison de leur étroitesse, de la présence de mobilier urbain mal disposé ou encore de plantations débordantes qui n'ont pas été entretenues par les riverains.

Et tout cela sans les produits efficaces que l'on utilisait autrefois...

On ne peut pas parler sérieusement de la situation actuelle de la propreté sans se pencher sur ce que nous avons perdu collectivement en chemin. Et ce que nous avons perdu, c'est une mémoire urbaine, une culture de l'effort partagé, une conscience populaire du bien commun.

Pendant des décennies, dans les communes bruxelloises comme la nôtre, la propreté n'était pas seulement une compétence "technique", mais une habitude populaire. Ce

que l'on appelait le "civisme de palier" : on balayait devant sa porte, on sortait sa poubelle à l'heure, on nettoyait même parfois la façade.

Les anciens s'en souviennent : à Scheut, à La Roue, à Peterbos, chaque famille savait qu'un trottoir propre, c'était un signe de respect. Les balayeurs communaux passaient moins souvent, mais ils étaient soutenus. Leur travail complétait une attention déjà présente.

Il y avait une relation directe entre l'espace public et la dignité personnelle. On ne laissait pas traîner un sac de pain sur un banc. On ne balançait pas une canette par la fenêtre. Ce n'était pas une question de loi, c'était une question d'éducation.

Et c'est là que résidait la force du modèle d'avant : dans l'internalisation de la propreté comme geste civique. La Commune n'était pas perçue comme une entreprise de nettoyage, mais comme une structure d'organisation. Les habitants formaient le premier rempart.

Mais à mesure que la société a évolué, cette logique a disparu. La propreté est devenue une prestation. On ne nettoie plus « pour vivre bien » mais « parce qu'on paye des impôts ». Le geste personnel est devenu une attente institutionnelle. Et ce glissement presque invisible a changé en profondeur notre manière d'habiter la ville.

Aujourd'hui, certains citoyens se permettent de râler parce qu'un trottoir est sale... alors qu'ils viennent peut-être d'y jeter eux-mêmes ou leur voisin, un emballage. Voilà où nous en sommes.

Ce basculement trouve ses racines profondes dans l'évolution sociétale des années 60 à 90. Avec les « Trente Glorieuses », la croissance économique bouleverse les modes de vie. L'alimentation se standardise, les produits industriels se multiplient, et surtout : on invente le jetable.

Les sacs plastiques remplacent les paniers. Les bouteilles deviennent non consignées. Les emballages individuels envahissent les maisons. Le plastique, l'aluminium, le polystyrène... tout devient « usage unique ». Et une fois utilisé, on jette, sans nécessairement penser à l'après.

Mais le problème n'est pas seulement matériel. Il est idéologique. Le modèle du citoyen s'efface peu à peu devant celui du consommateur. On ne se sent plus responsable de ce qu'on produit comme déchet. On veut consommer vite et simplement ... sans en assumer les conséquences. Le déchet devient invisible, dématérialisé.

Et parallèlement, l'urbanisme change, on divise, on construit plus haut, plus dense, avec des espaces communs mal définis, sans zones de transition. L'espace public devient flou, impersonnel. Et ce qui n'est à "personne" devient aussi ce que l'on salit sans remords.

Dans les quartiers populaires, l'entretien des abords devient difficile. Les autorités locales doivent multiplier les tournées. Le citoyen devient demandeur, plus que partenaire. Les Communes deviennent prestataires de propreté !

À cela s'ajoute une fragmentation des responsabilités : Région, Commune, Agences... Le citoyen ne comprend plus qui fait quoi. Il en résulte un sentiment d'abandon, parfois injustifié, mais compréhensible.

Et c'est dans cette époque qu'émerge la crise actuelle : la multiplication des déchets + le recul du civisme + la déconnexion entre usage et responsabilité. Une équation explosive à laquelle, aujourd'hui, nous devons répondre... mais avec des moyens, des outils et une marge de manœuvre extrêmement limitée.

Prenons le cas du glyphosate. Dans ce contexte, les Communes n'ont eu d'autre choix que de s'adapter. À partir des années 2000, avec l'accélération des dépôts sauvages et des mauvaises herbes sur les trottoirs, le glyphosate est devenu un allié discret mais puissant.

Ce produit, connu pour son efficacité redoutable, permettait aux jardiniers communaux de traiter de larges surfaces avec un seul passage. Quelques pulvérisations permettaient de garder les abords nets pendant plusieurs mois.

Mais en 2016, la législation européenne impose progressivement son interdiction dans les espaces publics, pour des raisons environnementales et sanitaires. La Commune d'Anderlecht s'est conformée scrupuleusement à cette interdiction. Mais aucune alternative efficace n'existe à ce jour.

Les produits de remplacement sont plus coûteux, moins efficaces, et demandent entre deux et quatre passages pour un résultat bien moindre. Autrement dit : là où une équipe passait deux fois par an avec du glyphosate, elle doit aujourd'hui repasser 14 fois, avec plus de fatigue, plus d'eau, plus de logistique et pour un résultat seulement temporaire.

Cela crée une pression énorme sur les équipes, qui doivent retourner en boucle sur les mêmes zones, au détriment d'autres rues qu'on n'a plus le temps d'atteindre. Ce n'est pas un choix politique : c'est une impasse technologique.

Pour conclure, je ne critique pas ici le principe de précaution ni les réglementations environnementales. Mais je pose une question simple : comment pouvons-nous exiger une commune parfaitement propre, si on interdit les moyens pour l'entretenir efficacement et on limite de plus en plus les moyens ?

C'est un peu comme si on demandait aux pompiers d'éteindre un feu... avec un seau. Et c'est exactement ce qui se passe aujourd'hui : on me demande un résultat irréprochable avec des outils limités, un personnel réduit, et des produits et matériaux inadaptés.

Et c'est pour cela que j'ai refusé les solutions absurdes qu'on m'a proposé. Ce n'est pas ma conception du service public.

Et pourtant, malgré tout cela, nous avons maintenu un niveau d'intervention à la hauteur des attentes, dans un contexte dégradé. Cela n'a été possible que grâce à la mobilisation de terrain des agents que je ne vois malheureusement rarement être remerciés.

En réponse à votre deuxième question, il est frappant de constater que la question posée ici, bien qu'apparemment simple, traduit une certaine réduction du sujet à sa dimension purement comptable. Demander le nombre de balayeurs, comme si cela suffisait à comprendre la complexité de la propreté urbaine, c'est ignorer volontairement toutes les réalités de terrain, humaines, logistiques et structurelles. Derrière cette question se cache une vision arithmétique de la gestion publique, là où la situation exige, au contraire, une approche qualitative, stratégique et humaine. En somme, réduire la réflexion à un chiffre est un réflexe technocratique qui nie le cœur du problème : ce ne sont pas les chiffres bruts qui nettoient nos rues, mais bien des personnes, dans des conditions de plus en plus difficiles.

Avant de parler de chiffres, parlons d'humain. Car la propreté publique repose avant tout sur l'engagement quotidien de femmes et d'hommes, parfois invisibles, qui accomplissent un travail à la fois physique, logistique et relationnel. Sans eux, aucune machine, aucun plan, aucune application numérique ne peut garantir la salubrité public.

C'est dans cette optique que j'ai voulu donner une place centrale à l'organisation humaine. Derrière chaque rue balayée, il y a un agent. Derrière chaque dépôt évacué, un binôme. Et derrière chaque quartier, une équipe répartie avec soin pour éviter les surcharges, respecter la cadence, et maintenir une présence constante sur le terrain.

Le chiffre global est de 82 à 85 balayeurs pour plus de 500 rues. Mais ce chiffre cache des réalités beaucoup plus nuancées, que je vais détailler ici avec la transparence que vous êtes en droit d'attendre.

Et je le dis avec conviction, derrière chaque chiffre se cache une personne, un uniforme, une histoire, un savoir-faire et une difficulté spécifique liée au territoire qu'elle parcourt.

La commune d'Anderlecht a été divisée en 8 zones d'intervention appelées "LISA", chacune disposant de sa propre équipe de balayeurs et de jardiniers. L'objectif de cette répartition est double : assurer une présence continue dans chaque quartier, et responsabiliser les agents sur leur périmètre.

Voici la répartition actuelle :

- Cureghem 1 : 15 balayeurs.

- Cureghem 2 : 12 balayeurs.
- Pour l'ensemble de Cureghem : 4 jardiniers et 1 aide-jardinier.
- La Roue 1 : 2 balayeurs – 3 jardiniers.
- La Roue 2 : 9 balayeurs – 2 aides-jardiniers.
- Parc 1 : 5 balayeurs – 4 jardiniers – 2 aides-jardiniers.
- Parc 2 : 4 balayeurs – 4 jardiniers – 2 aides-jardiniers.
- Vaillance : 8 balayeurs – 3 jardiniers – 1 aide-jardinier.
- Peterbos : 9 balayeurs – 3 jardiniers.
- Neerpede : 4 balayeurs – 3 jardiniers – 1 aide-jardinier.
- Scheut : 11 balayeurs – 6 jardiniers – 3 aides-jardiniers .
- Industrie : 3 balayeurs.

Le total est donc de 82 à 85 balayeurs, selon les disponibilités, et 36 jardiniers complétés par 13 aides-jardiniers, dont 8 sont sous contrat article 60 (insertion). Car, oui, nous faisons de notre maximum pour remettre les habitants au travail pour des missions d'intérêt public.

Cette approche par zones nous permet de garantir une meilleure gestion de l'espace public. Chaque « LISA » est adaptée à la densité du quartier, à sa typologie (habitat dense, zones mixtes, périphéries rurales) et aux besoins en entretien.

Chaque jour, les balayeurs sont affectés à des tournées précises qui couvrent trottoirs, caniveaux, zones vertes et mobiliers urbains. Ils disposent de chariots spécifiques, de pinces, de sacs, de balais réglementaires et de souffleuses.

La journée commence souvent vers 7h00, avec une préparation logistique. Les chefs d'équipe reçoivent les signalements, adaptent les parcours et briefent les agents. Les priorités peuvent évoluer en fonction des urgences du quotidien (accumulation de déchets, signalement, conditions climatiques).

Le suivi se fait en temps réel, grâce à la plateforme « FixMyStreet », aux appels téléphoniques, mais aussi par des observations du terrain. Une bonne part du travail repose encore sur l'expérience des agents et leur connaissance fine du quartier.

Les interactions entre balayeurs, référents de propreté, et services de voirie sont permanentes. C'est une mécanique collective, humaine, adaptative.

Dire qu'il y a 85 balayeurs ne signifie pas que 85 balayeurs sont disponibles chaque jour. Il faut tenir compte de :

- L'absentéisme pour maladie ou accident de travail.
- Les formations et recyclages obligatoires.
- Les congés annuels ou récupérations.
- Le manque de remplacement pour postes vacants.
- Les conditions météorologiques.

Certaines zones comme « Industrie » ou « La Roue 1 » sont très faiblement dotées, car historiquement jugées moins denses. Mais les besoins ont évolué, et j'ai demandé une revue complète de la charge de travail. C'est une condition de justice territoriale.

De plus, des obstacles physiques (stationnements, revêtements en mauvais état, incivilités récurrentes) rendent certaines tournées bien plus longues que prévues. Le même quartier peut demander deux fois plus d'efforts qu'un autre.

Il est indispensable d'insister sur le fait que la propreté ne s'arrête pas le vendredi soir. Nos équipes du week-end, composées de 15 agents spécifiques, assurent le relais :

- Balayage des zones marchandes et sensibles.
- Vidange des corbeilles publiques.
- Enlèvement des déchets urgents (encombrants, sacs répandus, etc.).

Cette équipe est formée de volontaires internes, motivés, souvent très expérimentés. Elle permet d'assurer une réponse rapide aux signalements durant le week-end, et de préparer le terrain pour les équipes du lundi.

Leur rôle est essentiel car les actes d'incivilité se concentrent souvent le week-end. Un matelas, une bonbonne de gaz, un sac déchiré : chaque intervention rapide évite une dégradation plus large.

Et ce travail se fait dans des conditions parfois très dures : froid, pluie, forte chaleurs et obscurité. Je tiens à saluer leur engagement et à les remercier ici publiquement.

Un agent efficace est un agent soutenu. Depuis mon arrivée, je me bats pour la stabilisation des contrats, l'amélioration des conditions de travail et l'accès à la formation continue.

Les balayeurs ne sont pas des "exécutants invisibles". Ce sont des acteurs du lien social, souvent les seuls visages visibles de la Commune dans les quartiers. Ils reçoivent les doléances, constatent les incivilités, et remontent les situations critiques.

Je soutiens également les articles 60 : ces contrats permettent à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une insertion utile, dans un cadre exigeant mais structurant. Leur encadrement est renforcé depuis 2024

Un effort particulier est mené pour favoriser les mobilités internes, la reconnaissance du mérite, et la résolution des conflits de terrain. Nos chefs d'équipe reçoivent un appui supplémentaire et des formations à la gestion de groupes.

Chaque zone « LISA » est supervisée par un référent ou chef d'équipe, qui gère la présence, les plannings, les imprévus et les signalements « FixMyStreet ». Leur rôle est éminemment logistique, mais aussi humain : ce sont des médiateurs de terrain.

Ces référents de proximité sont la clé de voûte du système. Sans eux, aucune planification n'est tenable. Je milite pour leur décharge partielle afin qu'ils puissent assumer pleinement ce rôle essentiel, aujourd'hui trop alourdi par l'administratif.

J'ai aussi demandé que les managers des « LISA » puissent rencontrer les agents régulièrement pour recueillir leurs besoins et propositions. Car un service propre passe par un dialogue propre.

Pour conclure, au terme de ces deux interpellations, une chose apparaît clairement : la propreté est redevenue un enjeu majeur du débat communal. Et c'est tant mieux. Cela prouve que le sujet intéresse, interpelle, mobilise. Que ce soit sur les balayeurs, les mini-recyparks, les dépôts clandestins, la gestion des espaces verts ou encore les relations avec « Bruxelles Propreté », ces échanges témoignent d'un besoin collectif de retrouver un cadre de vie digne de nos attentes.

Mais au-delà du débat, il y a les faits. Et ces faits sont têtus. Ici, ils racontent une situation dont j'ai hérité en janvier dernier, où presque tout était à reconstruire. Un service sans direction pendant plusieurs mois, des outils inadaptés, des agents démotivés, et une succession de décisions prises sous la précédente législature qui ont plus complexifié que facilité la mission du département. Oui, la vérité est parfois inconfortable. Mais elle est nécessaire pour comprendre pourquoi certaines choses prennent du temps, pourquoi des résultats visibles ne sont pas encore constants, et pourquoi il est irréaliste de demander aujourd'hui des miracles à une administration qui a longtemps été laissée à elle-même.

Prenons un instant de recul. Imaginez une entreprise privée en difficulté, pas une « start-up » qui manque de clients, mais une société installée depuis des années, dont les résultats financiers sont en chute libre, dont les outils sont obsolètes, dont l'organigramme est déstructuré, et dont la réputation auprès de ses clients est sérieusement endommagée. Une entreprise en quasi-faillite, voire en faillite.

Dans la réalité du monde de l'entreprise, il est admis qu'un redressement prend du temps. Aucun actionnaire sérieux n'exige un bilan positif au bout de six mois, aucun auditeur ne remet en cause la pertinence d'un plan de relance s'il est en cours de déploiement. Parce qu'on sait que le redressement d'une structure en crise se compte en années, non en semaines.

Alors, pourquoi, dans le monde public, ferait-on semblant d'ignorer cette réalité ? Pourquoi, à peine six mois après mon entrée en fonction, certains me demandent-ils de présenter une commune parfaitement propre, des services totalement restructurés, et des résultats spectaculaires, comme si la crise héritée avait été minimisée ou superficielle ? Ce serait malhonnête, voire contre-productif.

Mon échevinat ressemble à cette prise de fonction dans une entreprise en détresse. Mais à la différence du monde privé, je n'ai pas pu choisir mon équipe dirigeante immédiatement, mon directeur et mon sous-directeur étaient absents. Je n'ai pas eu la main sur les recrutements essentiels car certains postes n'ont même pas encore été ouverts.

Et pourtant, j'avance comme le ferait un chef d'entreprise responsable : en stabilisant, en écoutant le terrain, en posant les bases d'une stratégie durable. Je le fais avec rigueur, avec lucidité, mais aussi avec ambition. Car je sais qu'au bout du processus, les résultats viendront.

Ce parallèle entre service public et entreprise n'est pas seulement utile : il est nécessaire que chacun prenne conscience de l'ampleur de la tâche. Ce que j'ai hérité n'était pas une mission d'entretien classique, c'était une mission de redressement. Et dans tout redressement, il faut d'abord réparer, stabiliser avant de reconstruire.

J'ai refusé que les dysfonctionnements du passé deviennent des prétextes à l'inaction. J'ai retroussé mes manches, j'ai rencontré les agents, les responsables des « LISA », les jardiniers, les référents, j'ai écouté leurs constats, j'ai organisé, redéployé, négocié et parfois j'ai simplement dû improviser dans l'urgence.

Et ce que j'ai mis en œuvre est déjà visible : restructuration des équipes, clarification des responsabilités, accélération des recrutements, intégration de l'intelligence artificielle pour mieux détecter les dépôts clandestins, et surtout une stratégie claire pour renforcer les moyens de surveillance (dont les caméras) là où d'autres, auparavant, ont opté pour des leurres coûteux, des fausses caméras.

Le vrai combat n'est pas seulement celui contre les déchets. C'est celui contre le découragement administratif, contre le cynisme politique, contre la perte de confiance des citoyens. Et ce combat, je le mène chaque jour avec mes équipes.

Je veux également rappeler un point essentiel que trop de gens omettent : la propreté publique ne relève pas uniquement des agents. Elle concerne chaque habitant, chaque commerçant, chaque visiteur. Une commune propre ne se décrète pas depuis un bureau. Elle se construit dans la rue, au quotidien, avec un civisme renforcé, une pédagogie continue, et une répression assumée quand cela s'avère nécessaire. Il y a eu trop de sensibilisation sans effet dans le passé, trop de laxisme face à l'incivilité, trop d'exemples où l'on nettoyait le lundi pour retrouver la saleté le mardi matin. C'est fini, l'ère du compromis inefficace est révolue.

Je continuerai à défendre un service de propreté ambitieux, moderne, respectueux des travailleurs, soutenu par des technologies pertinentes, mais aussi ancré dans une réalité de terrain. Je continuerai à faire ce qui est nécessaire, même si cela ne fait pas toujours consensus car, si l'on veut des résultats différents, il faut oser faire différemment.

Monsieur le Président : Je vous propose de clore le sujet et de l'aborder dans la cadre d'une Commission. Malgré l'heure avancée, je propose de faire une courte réplique avant de terminer cette séance soirée qui s'approche de 2h00 du matin.

S. AKREMI : Dans le discours de l'Echevin, il n'y a pas une seule réponse à nos questions. Mais bon, on en a l'habitude. On nous a lu quinze pages d'explications mais les rues ne sont toujours pas propres. Peut-on avoir des réponses précises à nos questions précises s'il vous plaît ? En plus ce cela, peut-on effectivement organiser une Commission à ce sujet, exposant trais clairement le plan géographiquement parlant, les services, leur fonctionnement, etc ?

B. CHIHI : Bien entendu, on sait qu'en l'espace de six mois on ne va pas se retrouver une propreté optimum, ni retrouver des rues brillant et extrêmement propres. Vous êtes en charge d'une stratégie de propreté, d'une compétence qui crispe tout le monde et qui pose un problème à tous les citoyens. Ici, notre rôle de Conseillers est de faire la lumière sur ces problèmes. Même des membres de la majorité ont le courage de remonter des informations qui viennent du terrain et qui nous alertent sur le fait qu'il y a une détérioration de la qualité des prestations fournies. Monsieur l'Échevin, vous travaillez sur cette matière, on le voit un peu partout, vous progressez notamment en matière de taxes, mais nous avons besoin d'informations sur la vision des choses et sur ce qui se passera dans le futur et sur quoi vous travaillerez.

Monsieur le Président : Je prends acte de la demande d'une Commission. Il est maintenant 2h00 du matin et je pense que les conditions de travail ne sont plus acceptables pour produire un travail de qualité dans ce Conseil. Passons à la prochaine interpellation.